



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent pour la prévention

# PROGRAMME RÉGIONAL INTERINSTITUTIONNEL DE PRÉVENTION

7<sup>ème</sup> campagne d'évaluation

Édition  
2020



L'essentiel & plus encore



## Directeur de la publication :

Gilles Riaud, Directeur, CAP Seniors Aquitaine

## Conception et réalisation :

Elodie Bancon, Statisticienne, CARSAT Aquitaine

Julien Duvignac, Statisticien, CARSAT Aquitaine

Pauline Trancart, Coordinatrice Régionale CAP Seniors Aquitaine

## Publication :

CAP Seniors Aquitaine et CARSAT Aquitaine - Edition 2020



# Le mot du Directeur



Mener des actions de prévention et de promotion de la santé de qualité, c'est mener des actions auxquelles les populations ciblées adhèrent et qui leur font prendre conscience de l'impact de leur comportement sur leur santé pour qu'ensuite elles le modifient. Aussi, dès la création du Programme de prévention, les MSA et la CARSAT Aquitaine se sont fixé un objectif de qualité de l'offre à proposer aux retraités : une offre qui devait être certes attractive mais surtout pertinente en termes d'impact sur le mode de vie et la qualité de vie des participants.

Pour atteindre cet objectif, nous avons donc initié dès 2011 une démarche d'évaluation annuelle de nos ateliers de prévention primaire afin d'en mesurer les bénéfices pour les seniors au regard des enjeux de chaque thématique et des déterminants de santé associés.

Six campagnes successives d'évaluation<sup>1</sup> ont ainsi permis d'apporter des éléments stables et tangibles quant à l'efficacité de nos ateliers pour acquérir et renforcer des comportements favorables au bien vieillir, mais également sur l'amélioration de la qualité de vie, confortant notre approche thématique autour d'un parcours de prévention. Ces conclusions ont été d'autant plus intéressantes que ce type de données manque souvent dans l'analyse de l'efficacité ou de l'utilité des politiques de prévention alors qu'il permet de mesurer et d'objectiver des résultats particulièrement solides d'un point de vue statistique.

La mise en place en 2016 des Conférences des Financeurs a modifié le paysage de la prévention sur les territoires. Elle a en effet conduit au développement de nombreuses initiatives et de nouveaux opérateurs, entraînant de fait une

---

<sup>1</sup> Retrouvez l'ensemble de nos évaluations à l'adresse suivante : <https://www.capseniorsaquitaine.fr>

multiplication des projets. Si, sur le fond, cet accroissement des actions de prévention est très intéressante en termes de santé des populations retraitées, sur la forme, cette hétérogénéité d'offres peut nuire à la lisibilité de l'action publique sur le sujet.

Dans ce nouveau contexte, il nous a semblé important, pour cette 7<sup>ème</sup> campagne d'évaluation, d'ajuster notre démarche afin d'interroger la spécificité du PRIP et en particulier la manière dont il se distingue des autres projets, tant sur le plan de sa conception (pertinence, cohérence) que sur le plan de sa qualité et de ses résultats (efficacité, efficacité, utilité) et permettre ainsi d'éclairer les choix des décideurs.

Pour élaborer cette nouvelle démarche, nous avons souhaité nous faire accompagner par le cabinet de conseil « Planète Publique<sup>2</sup> », acteur reconnu dans l'évaluation des politiques publiques. Avec cette expertise, nous avons bâti un cadre évaluatif, une méthodologie et des outils de collecte de données particulièrement robustes et fiables.

Fruit d'un travail de plus de deux ans, de la conception aux recommandations en passant par une collecte de données quantitatives et qualitatives conséquente, ce rapport d'évaluation conforte le rôle majeur du PRIP dans la promotion du bien-vieillir et dans la diffusion d'une culture de la prévention en Aquitaine.

Bonne lecture à tous,

Le Directeur de CAP Seniors Aquitaine  
Gilles RIAUD

<sup>2</sup> <https://www.planetepublique.fr/>



# Table des matières

LE MOT DU DIRECTEUR	<b>3</b>
<b>1</b> CADRE ET ENJEUX DE L'ÉVALUATION	<b>7</b>
Introduction	7
Une démarche méthodique d'évaluation tournée vers l'amélioration continue	10
<b>2</b> ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	<b>13</b>
Une collaboration « gagnant-gagnant » entre ASEPT et partenaires locaux qui contribue à déployer des actions de Prévention de qualité sur l'ancienne région Aquitaine	13
Un Programme accessible à l'ensemble des personnes âgées sur le territoire	16
Une offre de prévention qui touche tous les profils de seniors	18
Des participants majoritairement satisfaits qui s'inscrivent dans un processus de vieillissement positif	20
La nécessité de proposer une offre de prévention diversifiée et évolutive pour s'adapter aux besoins et aux préoccupations des seniors	23
<b>3</b> CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	<b>25</b>



# Cadre et enjeux de l'évaluation

## Introduction

---

Les débats actuels autour de la création d'un cinquième risque montrent l'acuité des enjeux soulevés par la perte d'autonomie.

Bien qu'une réflexion doive être menée sur la réponse économique et sociétale à cette problématique, cela ne doit pas évincer le rôle majeur que peut jouer la prévention, et notamment la prévention primaire, pour prévenir la dépendance : l'adoption de comportements vertueux favorise une avancée en âge en bonne santé, moins onéreuse en accompagnement médical, médico-social et social.

Convaincues par l'approche préventive pour favoriser le « bien-vieillir », les caisses de retraite de l'ancienne région Aquitaine (Régime Général et Régime Agricole) développent, structurent et coordonnent, depuis plus de dix ans, leurs actions de prévention primaire en faveur des retraités au sein d'un Programme Régional Interinstitutionnel de Prévention (PRIP).

Cette mise en commun des savoir-faire et des moyens de chacun, permet aux institutions de rendre leurs actions de prévention :

→ plus accessibles à l'ensemble des retraités en Aquitaine ;

→ plus équitables, afin que chaque retraité puisse bénéficier d'une offre identique et de qualité quel que soit son lieu de résidence ;

→ plus conséquentes, en démultipliant le nombre et le type d'actions proposées sur le territoire ;

→ plus lisibles pour les partenaires locaux, afin que chacun puisse connaître les actions proposées sur son territoire et les bénéfices attendus.

Concrétisant cette coopération entre les caisses de retraites, l'association CAP Seniors Aquitaine a pour objet la promotion et la mise en œuvre de toute action sociale définie par les institutions adhérentes et pouvant être qualifiée d'inter-régimes.

CAP Seniors Aquitaine se positionne en assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les institutions adhérentes et partenaires. Elle déploie le PRIP pour leur compte sur le territoire, en déléguant la maîtrise d'œuvre aux ASEPT - Associations Santé, Éducation et Prévention sur les Territoire - qui assurent le fonctionnement administratif et toute la logistique du Programme, développent des partenariats locaux pour la mise en place d'actions, recherchent et encadrent un réseau de professionnels pour l'animation des ateliers.

# Le parcours de prévention



Une offre gratuite et ouverte à tous à partir de 55 ans



Dix ateliers et des actions d'information



De nouveaux ateliers chaque année

- Réunion de sensibilisation
- Conférence débat
- Atelier Bien Vieillir
- Atelier Bienvenue à la retraite

- Atelier Vitalité
- Atelier Bien chez soi
- Atelier Mémoire
- Atelier Numérique

- Atelier Nutrition
- Atelier Yoga du Rire
- Atelier Form'Equilibre
- Atelier Forme Bien-être

Le PRIP est aujourd'hui ouvert à tous les assurés sociaux, avec le soutien de nombreux partenaires et des 5 Conférences des Financeurs d'Aquitaine.

## Rendre les seniors acteurs de leur propre vieillissement

L'objectif du PRIP est de rendre les retraités acteurs de leur vieillissement en leur faisant prendre conscience de l'impact de leurs modes de vie sur leur santé :

- en renforçant ou en favorisant l'adoption de comportements protecteurs en santé ;
- en développant des connaissances ou en les approfondissant ;
- en acquérant des nouvelles compétences psychosociales.

Le PRIP propose ainsi un ensemble d'actions construites par thématiques afin d'être complémentaires les unes des autres et dans la perspective de proposer aux seniors un « parcours de prévention » abordant l'ensemble des dimensions du bien-vieillir : la santé et la forme, le bien-être physique et la qualité de vie, l'activité physique, la mémoire et de manière plus globale les fonctions cognitives, l'adaptation du logement et la prévention des chutes, la fracture numérique et le lien social.

Conçu de manière pédagogique, l'ensemble des actions se déroule sous la forme d'ateliers collectifs, étalés sur 4 à 12 semaines, animés par des professionnels qualifiés sur la réalisation d'actions de prévention auprès des seniors.

## Créer du lien social pour rompre avec l'isolement des personnes âgées

Au-delà des thématiques traitées, la manière dont les ateliers sont déployés permet aux seniors de rompre avec l'isolement et de créer du lien social avec les personnes proches de chez eux.

Le partage et l'échange via des techniques d'animation interactives développées en atelier sont le pivot de la convivialité qui doit présider tout au long des actions.

Rencontrer de nouvelles personnes, être en mesure d'échanger et de donner soi-même des conseils participent à l'amélioration de l'estime de soi et au renforcement de la confiance de chaque participants. La forme des actions de prévention - des ateliers collectifs conviviaux - concourt à l'appropriation des informations de prévention et à la mise en œuvre de nouveaux comportements favorables à un vieillissement en bonne santé.



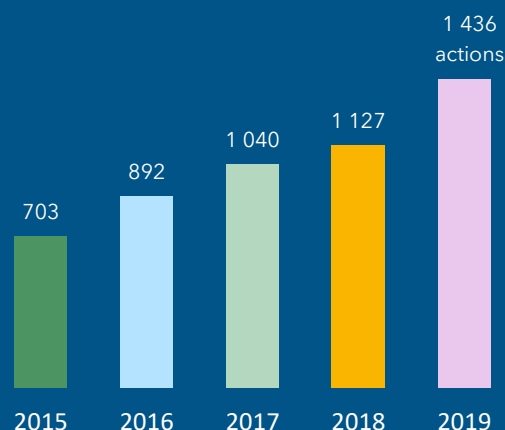
## Les chiffres clés

+ de 250  
animateurs

professionnels de la  
gérontologie formés  
à animer des  
ateliers

+ de 15 000  
seniors

touchés/an



### Un acteur de référence de la promotion du bien- vieillir en Aquitaine

Porté par une dynamique d'innovation très riche et un partenariat très fort entre les équipes et les institutions, le PRIP est aujourd'hui un acteur de référence dans le déploiement d'une offre de prévention primaire à destination des seniors sur le territoire de l'ancienne région Aquitaine :

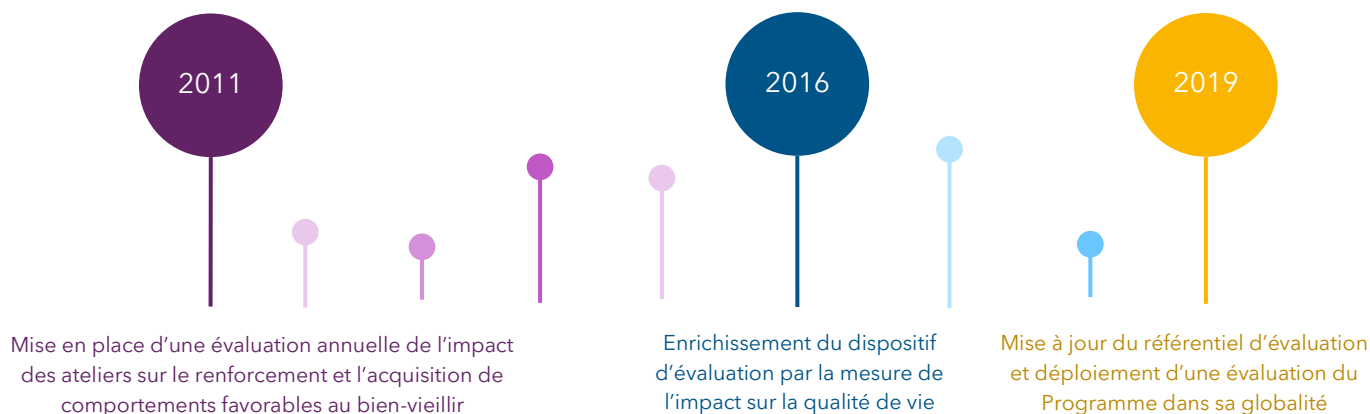
→ Acteur de référence par le volume des actions réalisées : en 2019 les ASEPT ont organisé plus de 1 436 actions de prévention, bénéficiant à près de 15 000 seniors. La dynamique de la croissance engagée témoigne de la pertinence de l'ingénierie du PRIP dans le déploiement à grande échelle des actions de prévention ;

→ Acteur de référence par son positionnement d'acteur et de coordinateur sur le territoire : avec plus de 239 professionnels actifs formés, les ASEPT diffusent localement une culture de la prévention santé et maillent ainsi le territoire. Cette organisation inclusive, fondée sur un travail en complémentarité et non en concurrence avec les autres porteurs de projet, a démontré sa pertinence ;

→ Acteur de référence par la qualité de ses actions : parallèlement à la performance quantitative, les caisses de retraites attachent une importance à la qualité des actions mises en

œuvre. Les évaluations annuelles du PRIP (cf. page suivante) mettent en évidence l'impact positif des ateliers du parcours de prévention pour acquérir et renforcer les comportements favorables au bien-  
vieillir, mais également pour améliorer la qualité de vie des participants.

# Une démarche méthodique d'évaluation tournée vers l'amélioration continue du Programme



La démarche d'évaluation est un axe fort du Programme. Initiée par les caisses de retraites dès la création du PRIP, elle est un outil pour mesurer l'efficacité des messages de prévention et permettre ainsi d'améliorer constamment le Programme.

## De la mesure d'impact vers l'évaluation du Programme

Conçue initialement comme un outil visant à mesurer l'impact des ateliers sur les comportements et l'acquisition de connaissances favorables au bien-vieillir, cette démarche s'est progressivement enrichie afin d'interroger le Programme dans sa globalité, tant sur le plan de sa conception (pertinence, cohérence), que sur la plan de sa qualité et de ses résultats (efficacité, utilité).

Pour mettre à jour le référentiel d'évaluation, les institutions se sont adjoint les compétences du cabinet de conseil « Planète Publique » pour être accompagnées dans la construction du cadre évaluatif, de la méthode et des outils à mobiliser pour réaliser l'évaluation.

Une équipe évaluative a ainsi été constituée, composée des représentants des services des caisses de retraite, de CAP Senior et du Service Études et Statistiques de la CARSAT Aquitaine.

## Un déploiement de l'évaluation en trois étapes

La construction du référentiel d'évaluation s'est déroulée selon trois phases :

- Une première phase de **MISE À PLAT** a permis d'identifier les enjeux de l'évaluation, de définir les attentes et de formaliser le fonctionnement du Programme;
- À partir de cette mise à plat, une seconde phase de **STRUCTURATION** a permis de définir les questions évaluatives ainsi que leur déclinaison ;
- La dernière phase d'**OPÉRATIONNALISATION** a permis d'identifier et de décliner la méthode d'évaluation, incluant la stratégie évaluative et les outils de collectes de données.

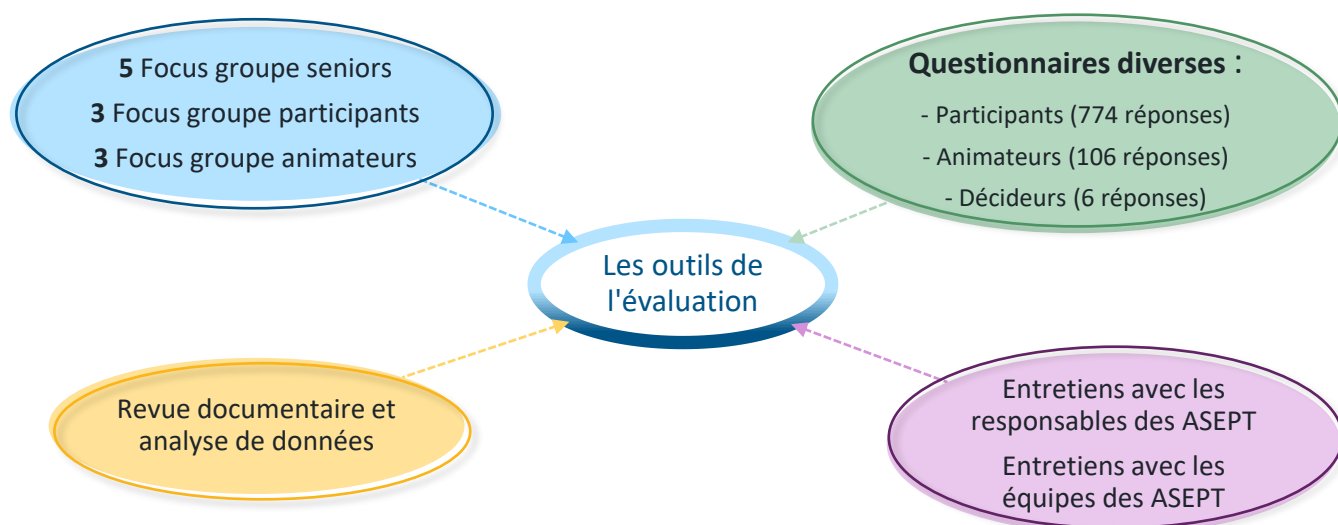
## Quatre questions ont structuré le déroulement de l'évaluation du PRIP en 2019

L'ensemble du travail réalisé a permis de définir 4 thèmes correspondant à 4 questions évaluatives qui ont structuré l'évaluation :

### Question 1 - Animation territoriale

« L'animation territoriale par les ASEPT permet-elle de déployer et de pérenniser des actions de prévention de qualité sur le territoire ? »

# Les outils de l'évaluation



Question 2 - Adéquation aux besoins et aux attentes

« Les actions proposées dans le cadre du PRIP correspondent-elles aux besoins (actuels ou à venir) ou aux attentes des personnes âgées ? »

Question 3 - Accessibilité et mobilisation

« Le Programme propose-t-il une offre de prévention accessible à l'ensemble des personnes âgées sur le territoire ? »

Question 4 - Impact sur les personnes âgées

« Le Programme a-t-il permis d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées participantes et de les inscrire dans un processus de vieillissement positif ? »

Pour chaque question évaluative, un ensemble de critères de jugement a été défini. Ces critères constituent les hypothèses à vérifier pour pouvoir répondre positivement à la question évaluative. Chaque critère de jugement a été ensuite décliné en indicateurs à recueillir pour pouvoir construire l'argumentation autour de chaque critère de jugement.

## Une démarche d'investigation participative et diversifiée

La réponses aux questions évaluatives a reposé sur

le déploiement de 10 outils variés qui ont mobilisé, pour la première fois, les partenaires institutionnels, les ASEPT, les animateurs et les seniors. En amont de ces outils, les résultats de l'enquête régionale menée auprès des seniors<sup>3</sup> par le service Études et Statistiques de la CARSAT Aquitaine servent de base de référence pour compléter et affiner ces investigations.

La variété des outils d'investigation a conduit à définir une stratégie d'évaluation en 3 étapes complémentaires :

→ La première étape de **COLLECTE DES DONNÉES** a consisté à recueillir l'ensemble de l'information « chiffrée » afin d'apporter des premiers éléments statistiques de réponses ;

→ Ensuite, la phase d' **APPROFONDISSEMENT**, plutôt qualitative, a permis de recueillir des données plus « explicatives » en complément de l'information statistique ;

→ Enfin, l'étape de **MISE EN PERSPECTIVE** a permis d'identifier les pistes de recommandations.

<sup>3</sup> <https://www.carsat-aquitaine.fr/etudes-et-statistiques/1254-publications.html>

# Zoom sur l'enquête régionale auprès des seniors aquitains

## 3 000 questionnaires

recueillis par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de retraités aquitains

(échantillonnage selon la méthode des quotas pour le département, l'âge, le sexe et le régime de retraite principal)



## 5 Focus groupes

réunissant 10 personnes chacun et regroupant des seniors ayant des profils homogènes au regard de deux critères principaux : l'âge et le lieu d'habitation (urbain / rural)

Les évaluations menées depuis 2012 mettent en évidence les effets positifs des ateliers du PRIP pour les personnes qui y participent, notamment en termes de maintien de comportements favorables à la santé. Si elles sont très fiables d'un point de vue méthodologique, ces enquêtes présentent toutefois plusieurs limites intrinsèques qu'ont souhaité dépasser les pilotes du PRIP à travers deux démarches complémentaires : une **enquête quantitative** et une **enquête qualitative**.

**L'enquête quantitative**, menée en 2018 visait à connaître le profil des seniors et des retraités de l'ensemble du territoire, et ainsi de vérifier la représentativité des personnes participant aux ateliers. Concrètement, en comparant le profil des participants au profil des seniors et retraités de l'ensemble de l'ex-région Aquitaine, l'enquête quantitative devait permettre d'identifier :

- des éventuels profils non touchés par le Programme : le programme s'adresse-t-il bien à tous les publics ciblés ?
- des spécificités dans le public touché : le Programme touche-t-il des personnes déjà sensibilisées ou mettant d'ores et déjà en œuvre des comportements favorables à la santé ?

En complément, l'**enquête qualitative** a permis de compléter ces données par une approche plus

explicative et plus « utilitariste » pour ajuster le Programme. Si des profils apparaissent effectivement moins représentés parmi les participants, quelles en sont les raisons ? Quels sont les freins à la participation et quels seraient les leviers à déployer pour mieux toucher ces personnes ?

## Quels enseignements peut-on tirer de cette enquête ?

Bien que l'étude montre qu'une majorité des seniors s'estiment être en bonne santé, l'analyse statistique de la première phase quantitative a permis de mettre en évidence l'hétérogénéité des situations et de relever 4 groupes de retraités ayant des profils divers en termes d'autonomie, de logement, d'équipements numériques ou de niveaux de qualité de vie.

Les focus groupes sont venus compléter ce descriptif. Globalement, les résultats confortent la politique d'action sociale des caisses de retraites dans l'éventail des thématiques traitées par les actions collectives et les aides individuelles déployées auprès des seniors les plus fragiles. Néanmoins, ils interrogent sur l'approche homogène de l'offre compte-tenu de la diversité des profils et des situations.

# Enseignements généraux



Une collaboration « gagnant-gagnant » entre ASEPT et partenaires locaux qui contribue à déployer des actions de Prévention de qualité sur l'ancienne région Aquitaine

Pour développer le parcours de prévention, les ASEPT mettent en place des partenariats, sous la forme de conventionnement, avec des structures locales, qualifiées de structures « opératrices » (CLIC, CCAS, Associations d'Aide à Domicile, opérateurs sportifs...) qui mettent à disposition, moyennant contrepartie financière, des salariés pour animer les actions du PRIP.

Les ASEPT forment ces salariés à l'animation des ateliers et les accompagnent dans le début de leur collaboration avec le PRIP. Elles assurent ensuite un rôle de coordination du réseau d'animateur par l'organisation de temps d'échange (réunion biennuelles pour présenter les grandes orientations du Programme ou contacts informels réguliers) et de suivi de la qualité de l'animation en se rendant « sur le terrain » pour observer les pratiques des animateurs.

Ce modèle d'organisation présente plusieurs avantages, tant pour le PRIP que pour les structures opératrices.

Tout d'abord, les salariés des structures locales sont formés à l'animation d'actions de prévention primaire. Il en résulte une diffusion de la culture de la prévention dans les structures et une montée en compétences, sans frais pédagogiques, de leur salariés, ceux-ci étant pris en charge par le Programme.

Ensuite, cette organisation offre une grande souplesse d'adaptation selon le volume d'activité et permet de disposer rapidement d'un ancrage territorial et d'une multitude d'expertises.

Enfin, en déléguant l'animation, les ASEPT peuvent se concentrer sur leur rôle de développement et de coordination.

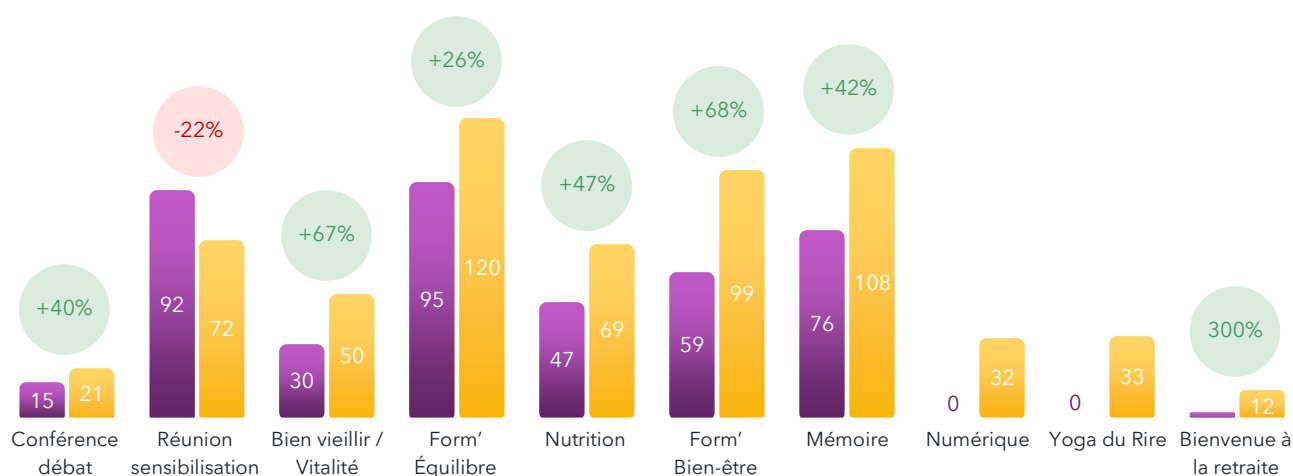
## **239 professionnels expérimentés et qualifiés sur la réalisation d'actions de prévention auprès des seniors**

En 2019, les ASEPT se sont appuyées sur un ensemble de 239 animateurs pour réaliser les actions de prévention du PRIP :

- 50 % d'entre eux avaient au moins trois ans d'expérience d'animation d'un atelier du PRIP et 24 % étaient identifiés comme ayant déjà animé un atelier en 2017 ou 2018 ;
- 44 % étaient formés à l'animation d'un seul type d'action, 23 % avaient les compétences pour animer deux types d'action et 33 % pouvaient animer trois types d'ateliers ou plus.

Sur la période 2017-2019, on observe une hausse du réseau des animateurs en termes d'effectifs (+20%) qui s'accompagne d'une croissance du nombre de compétences disponibles (+44%) sur le territoire.

## Les animateurs par ateliers en 2017 et 2019



Cependant, il faut noter que si de nouveaux animateurs intègrent chaque année le réseau des professionnels formés par les ASEPT, d'autres mettent fin à cette collaboration. La plupart du temps, les motifs évoqués pour expliquer ce départ sont d'ordre personnels ou liés au fait qu'ils estiment que l'activité n'est pas assez rémunératrice. Ainsi, on observe entre 2017 et 2019 un taux de renouvellement des animateurs collaborant avec les ASEPT à 28%.

Ce fort taux de renouvellement peut poser la question de l'impact sur la qualité de l'animation. L'animation territoriale par les ASEPT ne comprend en effet pas seulement le développement d'un réseau mais également l'accompagnement et la montée en compétence des animateurs. En analysant de plus près cette problématique, il apparaît que les départs enregistrés concernent pour moitié des animateurs dont la collaboration avec les ASEPT est récente : parmi les 51 départs d'animateurs enregistrés entre 2018 et 2019, 23 étaient identifiés comme étant des nouveaux animateurs.

### Les animateurs sont majoritairement satisfaits de l'accompagnement et du soutien des ASEPT

Les éléments recueillis lors des focus groupes avec les animateurs mettent en lumière que l'accompagnement et le soutien apporté tout au

long de la collaboration sont un véritable atout du Programme et les incitent à rester dans le réseau.

Si les ASEPT ont pour mission d'accompagner les nouveaux animateurs lors de leur première animation, cette animation du réseau est progressive et adaptée au profil de chaque animateur accompagné et doit être non seulement poursuivie mais amplifiée.

Plus globalement, l'accompagnement par les ASEPT au fil du temps est une force reconnue par les animateurs. Ces derniers sont très satisfaits des relations et de l'accompagnement par celles-ci. Ils soulignent la grande réactivité, la disponibilité et les capacités d'écoute de l'ensemble des équipes.

*« L'équipe avec laquelle je communique est toujours agréable, c'est un plaisir d'organiser avec elle des ateliers, il y a toujours une disponibilité pour débriefer avec quelqu'un sur des groupes, des difficultés »*

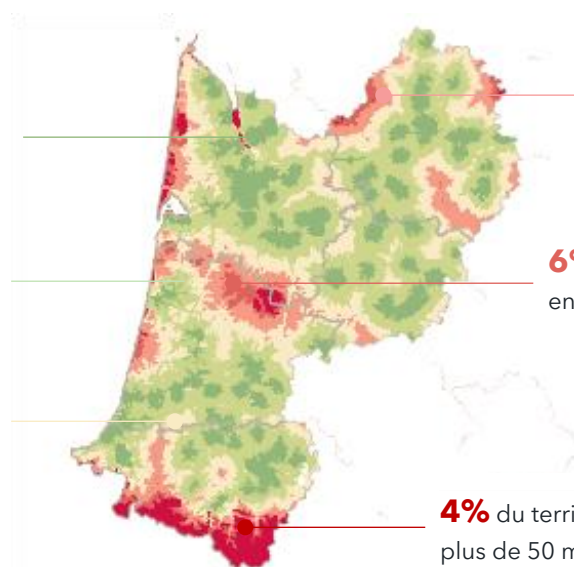
Focus groupe « Animateurs » du 12 Décembre 2019

## Le réseau des animateurs en 2019

**15%** du territoire accessible en moins de 10 minutes par un animateur

**36%** du territoire accessible entre 10 et 19 minutes

**26%** du territoire accessible entre 20 et 29 minutes



**14%** du territoire accessible entre 30 et 39 minutes

**6%** du territoire accessible entre 40 et 49 minutes

**4%** du territoire accessible en plus de 50 minutes

### **77% du territoire accessible en moins de 30 minutes par un animateur du PRIP**

Au niveau régional, l'analyse de la répartition territoriale des animateurs met en évidence un réseau principalement localisé dans les grands pôles urbains, entraînant rapidement des temps de déplacement importants pour l'animation d'ateliers dans des communes enclavées. En effet, si près de deux tiers du territoire est accessible en moins de 30 minutes par les animateurs, il existe un nombre non négligeable de zones géographiques pour lesquels les temps d'accès peuvent dépasser les 50 minutes.

Cette répartition des animateurs sur le territoire semble à ce jour ne pas constituer de frein à l'objectif des ASEPT d'un maillage territorial de l'ensemble du territoire. L'analyse des temps de trajets pour l'animation des 1 436 actions de prévention en 2019 montre en effet que si une majorité des ateliers (55%) est organisée dans un rayon de 30 minutes du lieu de résidence des animateurs, ces derniers ont été amenés à réaliser des déplacements plus importants, de 30 à 60 minutes pour 31% des actions, permettant ainsi à la quasi-totalité des seniors aquitains d'accéder en moins de 20 minutes à au moins une action du PRIP.

Il apparaît donc que les ASEPT travaillent à ce jour

avec un réseau d'animateur permettant théoriquement de couvrir de manière relativement correcte l'ensemble du territoire. Cependant, tous les animateurs ne sont pas formés pour animer l'ensemble des actions du parcours de prévention. De ce fait, la couverture du territoire par action est plus dégradée que la couverture globale par le réseau des animateurs :

→ 75% des communes du territoire sont situées à moins de 40 minutes d'un animateur formé pour animer une des actions « historique » du PRIP (Réunion de sensibilisation, Atelier Form' Équilibre, Atelier Form' Bien-être, Atelier Mémoire, Atelier Nutrition Santé) ;

→ Logiquement, le réseau des animateurs n'est pas encore optimal pour l'animation des ateliers nouvellement intégrés dans le Programme. Ainsi, les trois quarts des communes sont situées à moins d'une heure de route d'un professionnel partenaire des ASEPT formé pour animer un atelier numérique ou d'un atelier Yoga du Rire.

Ce constat plaide en faveur d'une polyvalence des animateurs, c'est-à-dire pour le fait qu'ils soient compétents pour animer plusieurs ateliers du parcours de prévention.

# Un Programme accessible à l'ensemble des personnes âgées sur le territoire

**3 853**

ateliers de prévention  
organisés entre 2017 et 2019

**704**

communes couvertes

**5 minutes**

Temps d'accès moyen (en voiture) à un atelier  
pour l'ensemble des seniors de 55 ans et plus

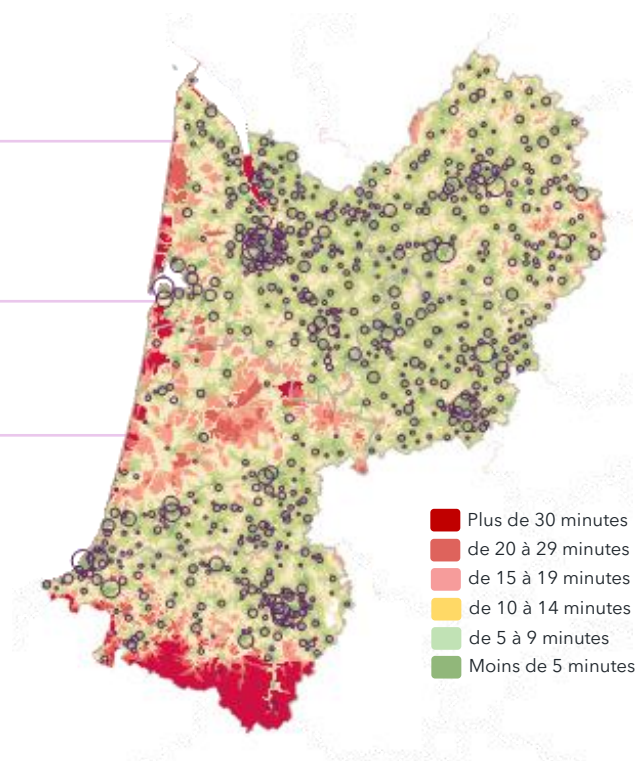
L'offre de prévention du PRIP vise à répondre de la manière la plus harmonisée possible aux enjeux du vieillissement sur l'ensemble du territoire. Cela sous-entend que tout retraité doit pouvoir bénéficier de la même offre en prévention, et ce, quel que soit son lieu de résidence.

Les éléments ci-contre témoignent bien de la présence du PRIP sur l'ensemble du territoire, de manière relativement équilibrée si l'on considère la localisation des seniors.

Afin d'assurer un accès à l'offre de prévention le plus équitable possible, les institutions sont très attachées à limiter les « zones blanches » qui ne seraient pas couvertes par le parcours de prévention. Pour atteindre ces objectifs, les ASEPT planifient leurs actions en prenant en considération les réalisations des années précédentes et accordent une attention particulière à la couverture des territoires ruraux et des zones les plus enclavées.

**157 nouvelles communes couvertes par une action du PRIP en 2019**

Entre 2017 et 2019, le PRIP a mis en place 3 853 actions du parcours de prévention sur 704 communes, soit près du tiers des 2 232 communes composant son territoire d'intervention, selon le déploiement suivant :



■ Plus de 30 minutes  
■ de 20 à 29 minutes  
■ de 15 à 19 minutes  
■ de 10 à 14 minutes  
■ de 5 à 9 minutes  
■ Moins de 5 minutes

→ 2017 : 1 040 actions de prévention ont été organisées sur 378 communes, dont la moitié (190) étaient des communes rurales ;

→ 2018 : 1 127 actions de prévention réalisées sur 418 communes dont la moitié (213) était des communes rurales et 169 n'avaient pas été touchées par une action du Programme en 2017 ;

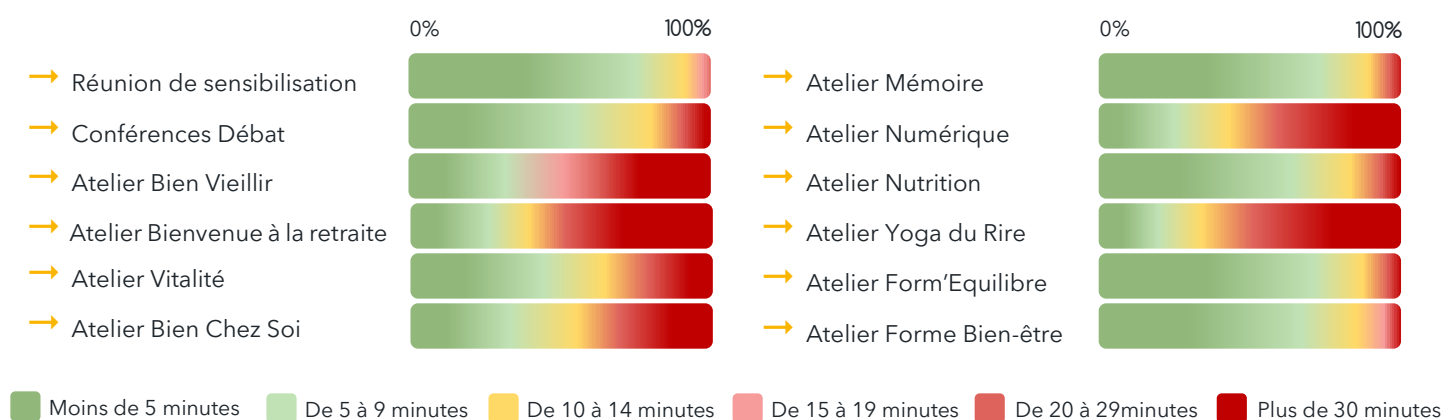
→ 2019 : 1 416 actions de prévention réalisées sur 517 communes dont toujours la moitié (289) était des communes rurales et 157 n'avaient pas été touchées par au moins une action du PRIP en 2017 et 2018.

**90% des seniors résident à moins de 10 minutes d'une action du PRIP**

Ce déploiement des actions offre à l'ensemble des personnes âgées de 55 ans et plus et résidant sur le territoire aquitain, une très bonne accessibilité géographique au parcours de prévention, et ce quel que soit leur milieu d'habitation.



## Temps d'accès des seniors aux ateliers du PRIP



Ainsi, entre 2017 et 2019 :

- 90% de l'ensemble de la population de plus de 55 ans a pu ou aurait pu accéder en moins de 10 minutes à une action du Programme entre 2017 et 2019;
- 60% de l'ensemble des 55 ans ou plus auraient pu y accéder en moins de 5 minutes.

L'accessibilité géographique varie selon la densité de population des communes mais reste acceptable quel que soit le degré de densité de population de ces communes. Ainsi, près de 1 senior sur deux résidant sur des communes denses ou de densité intermédiaire se situait à moins de 3 minutes d'une action du PRIP proposée entre 2017 et 2019. À l'opposé, la quasi-totalité des seniors résidant sur des communes très peu denses pouvait accéder à une action du PRIP en moins de 20 minutes sur cette même période, et la moitié en moins de 10 minutes.

Ces résultats sont en phases avec le ressenti des participants aux ateliers. Si près de 90% des participants interrogés en fin d'atelier sont très satisfaits de la distance entre le lieu de leur habitation et le lieu de réalisation de l'atelier, les quelques seniors insatisfaits indiquent que la distance maximale ne doit pas dépasser 12km, soit environ un temps de trajet de 14 minutes calculé sur l'hypothèse d'une vitesse moyenne de 50 km/h.

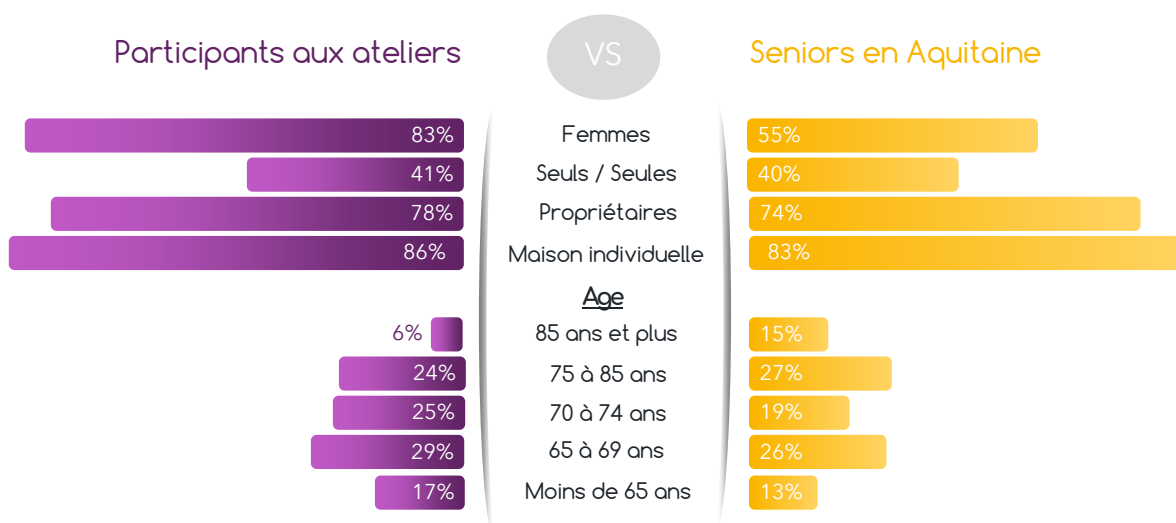
### Le déploiement des ateliers favorise l'inscription des seniors dans un parcours de prévention

L'accessibilité géographique doit faire écho à la notion de parcours de prévention. En effet pour qu'un retraité participe à un deuxième atelier, il faut que celui-ci soit proposé à proximité de son lieu de vie.

Pour l'ensemble des actions organisées par les ASEPT entre 2017 et 2019, les seniors ont une distance raisonnable à parcourir pour accéder aux actions dites « historiques » du PRIP (Conférences débats, réunion de sensibilisation, ateliers Form'Équilibre, Form Bien-être, Mémoire, N Nutrition Santé Seniors), favorisant ainsi leur inscription dans un parcours de prévention en proximité de leur domicile.

Les temps de trajets sont logiquement plus élevés pour accéder aux actions nouvellement intégrées dans le Programme (ateliers numériques, vitalité et Yoga du rire), celles-ci n'ayant qu'une année de déploiement et étant encore en phase de montée en charge.

## Une offre de prévention qui touche tous les profils de retraités



Les ateliers du PRIP répondent à des enjeux de prévention primaire, en amont d'actions de soins et d'accompagnement. Ils ciblent donc **l'ensemble des seniors retraités âgés de 55 ans ou plus**, vivant à leur domicile, autonome et ne présentant pas de troubles cognitifs. Ces critères d'accessibilité sont précisés dans les cahiers des charges de tous les ateliers et répondent à la volonté historique des institutions de ne pas réserver l'offre du PRIP à des segments de population qui seraient sélectionnés sur la base de critères de fragilités.

Le profil des participants aux ateliers 2019 confirme que toutes les catégories de senior sont concernées par les thématiques du parcours de prévention : les ateliers du PRIP ont touché en 2019 des retraités âgés de 55 à plus de 85 ans, hommes et femmes, vivant seuls ou en couple, et de toutes origines socio-professionnelles.

Cependant, la comparaison avec la population des retraités en Aquitaine montre une mobilisation variable pour l'offre de prévention selon le profil des seniors. Ces observations sont en phase avec les résultats d'évaluations menées dans le cadre d'autres programmes de prévention<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Les évaluations de la Prévention Retraite Ile de France : [www.prif.fr](http://www.prif.fr)

### Des participants aux ateliers plus jeunes

Le graphique ci-dessus confirme que toutes les classes d'âges sont concernées par l'offre du parcours de prévention du PRIP avec toutefois une représentation différente de chaque classe d'âge par rapport à la population des seniors : les seniors âgés de 65 à 74 ans sont plus représentés parmi les participants aux ateliers au détriment des seniors plus âgés

Le fait que les actions du PRIP touchent des seniors plus jeunes est une volonté affichée des partenaires institutionnels, qui souhaitent favoriser l'adoption de comportements vertueux le plus en amont possible de leur vieillissement.

### Une population de participants majoritairement féminine

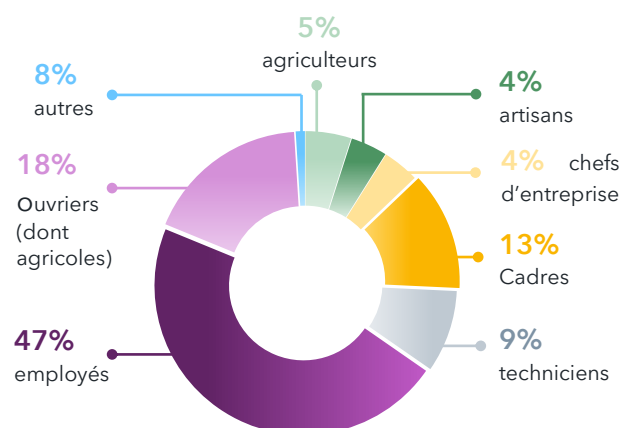
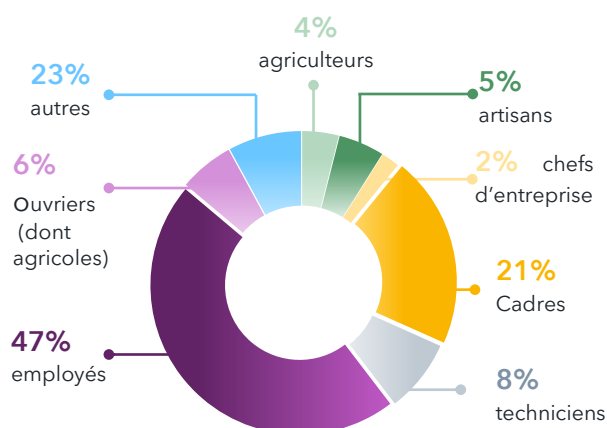
Comme ce qui a pu être observé lors des évaluations menées précédemment, les femmes sont très largement sur-représentées (83%) parmi les participants aux ateliers de prévention.

Cette forte représentation de la population féminine se retrouve pour l'ensemble des ateliers et concerne toutes les catégories d'âges : 81% des participants âgées de moins de 65 ans sont des femmes et elles représentent 85% des 65-69 ans, 77% des 70-74 ans, 89% des 75-84 ans et 79% des plus de 85 ans.

## Participants aux ateliers

VS

## Seniors en Aquitaine



### 21% des hommes vivent seuls au moment de leur participation

La majorité des participants aux ateliers vivent accompagnés (54% en couple, 4% avec un parent). Ces résultats sont en phase avec la situation des retraités en Aquitaine (40% vivent seuls).

Plus spécifiquement, si 21% des hommes vivent seuls au moment de leur participation à l'atelier, c'est le cas de 45% des femmes. Ce résultat est notamment la conséquence d'un veuvage plus important chez les femmes que chez les hommes. Mais au-delà de l'explication démographique, il apparaît que les hommes, probablement moins intéressés par les actions collectives, viennent le plus souvent accompagnés aux ateliers de prévention : parmi les 2 967 hommes ayant participé à un atelier du PRIP en 2019, 44% étaient accompagnés de leur conjointe contre 8% chez les femmes.

### Des participants en majorités cadres et employés

Globalement, le profil des participants en termes de catégorie socio-professionnelle avant la retraite est assez proche de celui des seniors sur l'Ex-Aquitaine. La majorité des participants aux ateliers de prévention a indiqué que leur dernier emploi les situait dans la catégorie des employés (47%) ou

des cadres et professions intellectuelles supérieures (21%). Cette dernière catégorie est très largement représentée au sein des participants. Cela peut s'expliquer par une plus forte sensibilisation de cette population aux enjeux de la prévention.

A l'inverse, la catégorie des ouvriers est fortement sous représentée au sein des participants aux ateliers. Cette population constitue pourtant un public souvent fragilisé en matière de santé. En effet, dans une synthèse publiée en 2016<sup>5</sup>, l'Insee rappelait que les ouvriers vivaient en moyenne 6 ans de moins que les hommes cadres. Les résultats de l'enquête Européenne santé et protection Sociale publiés par la DREES et l'IRDES<sup>6</sup> montraient que ces écarts de santé n'étaient probablement pas tant liés à la pénibilité du travail qu'aux comportements et aux modes de vie.

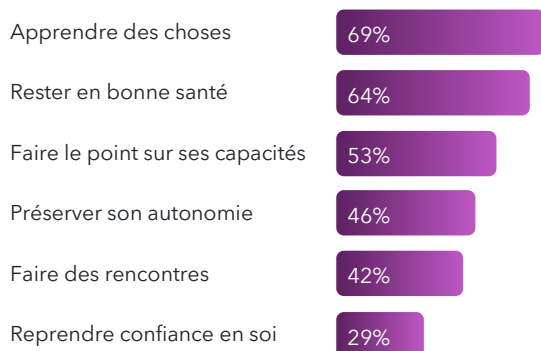
Afin de placer le Programme comme un outil de réduction des inégalités de santé, une vaste campagne de communication « grand public » doit être menée en 2021 afin de renforcer l'accès à la prévention santé.

<sup>5</sup> « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers » - Insee Première n° 1584 - 18/02/2016

<sup>6</sup> « État de santé des Français et facteurs de risque. Premiers résultats de l'Enquête santé européenne - Enquête santé et protection sociale 2014 » - Question Santé et économie n°223 - Mars 2017

# Des participants majoritairement satisfaits qui s'inscrivent dans un processus de vieillissement positif

## Attentes initiales vis-à-vis des ateliers ...



## Les participants ont des attentes multiples principalement centrées sur le contenu de la thématique et la recherche de lien social

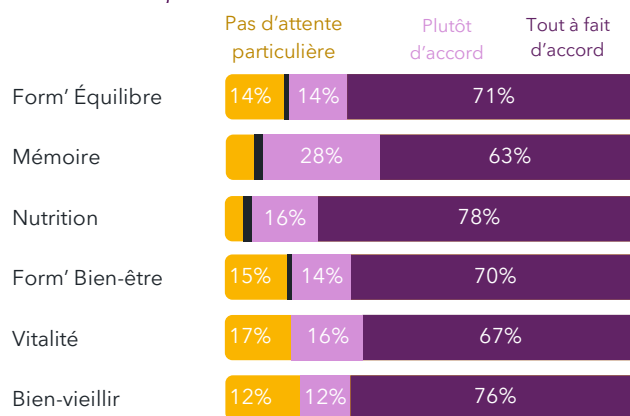
Afin de proposer une prévention globale et multifactorielle, chacun des ateliers du parcours de prévention répond à plusieurs enjeux :

- Sensibiliser les seniors, leur faire acquérir des connaissances et des réflexes ;
- Faire le point sur leur situation personnelle, afin de leur redonner confiance et de les rendre acteurs de leur vieillissement en bonne santé ;
- Créer du lien social pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Les éléments recueillis auprès des participants aux ateliers du PRIP montrent en effet que les raisons d'inscription sont nombreuses : les retraités sont sensibles à chacun de ces enjeux, à des degrés différents selon la thématique de l'atelier. Près de 84% des seniors expriment au moins deux attentes sur les six proposées et 36% au moins quatre attentes.

Logiquement, les attentes classées en priorité par les participants sont en lien direct avec la thématique de l'atelier : apprendre de nouvelles choses, disposer des bons outils, de « recettes miracles » pour rester en bonne santé et se maintenir en forme.

## L'atelier a répondu aux attentes ...



En seconde position, les attentes exprimées sont en lien avec la possibilité pour les seniors de faire le point sur leurs propres capacités vis-à-vis de la thématique de l'atelier (capacités physiques, cognitives).

Au-delà de l'intérêt pour la thématique, la recherche du lien social est une motivation moins marquée (42% des réponses au questionnaire participant) mais qui reste fondamentale comme l'expriment certains participants : « *nouvelle dans la région, cela m'a permis de rencontrer d'autres personnes* », « *sortir de la maison* ».

## 87% des participants estiment que les ateliers ont répondu à leurs attentes

Quelles que soient leurs motivations initiales, les seniors sont, de manière générale, très satisfaits d'avoir participé aux ateliers du PRIP (niveau moyen de satisfaction de 9 sur 10) qui dans 87% des cas, ont répondu à leurs attentes. Plus précisément, lorsque des attentes initiales étaient mentionnées, les ateliers ont intégralement répondu aux besoins spécifiques (taux supérieurs à 97% sur l'ensemble des items).

Avec une note de 9.6 sur 10, l'animation et l'animateur sont plébiscités par les participants, suivis des conseils apportés et des échanges (9.2 sur 10)

## « les ateliers (mémoire) m'ont rassuré, on appréhende mieux la vie future ».

Focus groupe participant du 17 Décembre 2019



### Un impact positif des ateliers pour les participants largement constaté

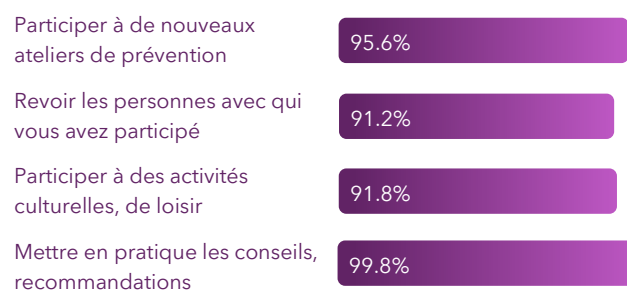
Si l'efficacité des ateliers de prévention pour acquérir et renforcer des comportements favorables au bien vieillir a déjà été montrée, les éléments recueillis pour la présente évaluation apportent quelques compléments.

Il apparaît que si les ateliers ne changent radicalement pas le regard que peuvent avoir les seniors quant à leur vieillissement, ils leur permettent de relativiser, de prendre du recul et de faire tomber les stéréotypes.

Les animateurs des ateliers partagent ce constat. Selon eux, les ateliers sont une opportunité d'exposer d'autres perspectives aux seniors et de contrebalancer les représentations négatives liées au vieillissement. Ils indiquent que si les participants ont globalement peur de la dépendance, ceux-ci repartent plus positifs à l'issue de la dernière séance et s'inscrivent dans une dynamique positive.

Cette dynamique de vieillissement positif se traduit concrètement par une volonté des participants, à l'issue des ateliers, de se positionner comme acteurs de leur vieillissement et non plus en tant qu'observateurs.

### Avez-vous l'intention de ...



### Les seniors reprennent confiance en eux et mettent en pratique les conseils donnés lors des ateliers

À l'issue des ateliers, la quasi-totalité des participants interrogés a l'intention de mettre en pratique les conseils et les recommandations et près de 9 sur 10 ont l'intention de cultiver le lien social ou de participer à des activités culturelles et de loisirs.

Cette dynamique positive se retrouve quels que soient les ateliers et la motivation de participation des seniors. On n'observe aucune différence selon le profil socio-démographique des participants.

Au-delà de « l'intention de », une majorité des participants consultés lors des focus groupes a déclaré avoir mis en pratique les astuces et les recommandations données par les animateurs. Ils ont indiqué être rassurés sur leurs capacités physiques et cognitives et avoir repris confiance en eux : « j'ai repris mon vélo », « j'ai pu me relever après une chute ».

Une partie des participants précise que les ateliers permettent de rompre avec l'isolement, de ne plus se sentir seul.

## Parcours des participants dans le PRIP

**16 230**

Nouveaux seniors entrés dans le PRIP entre 2017 et 2018



dont

**8 306** ont participé à un seul atelier uniquement

**3 728** ont participé à 2 ateliers

**4 196** ont participé à plus de 2 ateliers

Les animateurs précisent que les seniors comprennent l'intérêt de changer leurs comportements. Les ateliers rassurent les participants sur leurs capacités notamment pour la mémoire et les capacités physiques. Cela permet aussi aux personnes isolées de tisser du lien social.

La reprise de confiance en soi et le lien social apparaissent ainsi comme les facteurs moteurs d'un cercle vertueux impulsant une prise de conscience et une modification des comportements.

### Près d'un participant sur deux poursuit dans le parcours de prévention du Programme

Une grande majorité (95%) des participants questionnés en fin d'atelier ont l'intention de suivre de nouveaux ateliers de prévention.

La reconstitution du parcours dans le PRIP des 16 230 seniors depuis leur première participation à un atelier, montre qu'au moment de la présente évaluation, près de la moitié d'entre eux ont effectivement poursuivi le parcours vers d'autres thématiques, confirmant l'impact des ateliers sur le regard que peuvent avoir les seniors vis-à-vis de la prévention et de leur volonté d'agir sur leur vieillissement.

Parmi les 16 230 seniors observés : 29% ont participé à un atelier mémoire (en première intention ou en suivant leur première participation) et 28% ont participé à un atelier Form' Équilibre, ce qui confirme l'intérêt marqué pour les thématiques faisant écho à une fragilité de santé.

Dans le détail par atelier, aucune thématique ne ressort comme étant un point d'entrée privilégié dans le parcours de prévention : 46% des seniors qui ont débuté dans le parcours par un atelier mémoire ont ensuite poursuivi vers un second atelier, ils sont 55% pour les ateliers Form' Équilibre, 56% pour les ateliers Nutrition Santé et 54% pour les ateliers Form Bien-être.



## La nécessité de proposer une offre de prévention diversifiée et évolutive pour s'adapter aux besoins et aux préoccupations des seniors

La forte hétérogénéité des profils de personnes retraités ou proches de la retraite et leurs postures vis-à-vis de la prévention interroge la pertinence d'une approche de prévention homogène pour l'ensemble de ces publics. L'intérêt d'une approche diversifiée (dans son contenu et dans ses modalités de communication) est mis en avant pour s'adapter au mieux aux besoins et aux centres d'intérêts variés de ces personnes et lever certains freins à leur mobilisation.

De manière générale et considérant la variété des profils des publics ciblés, l'approche thématique est significativement confortée. Les éléments recueillis lors des focus groupes seniors suggèrent en effet un niveau d'intérêt fortement dépendant de la thématique de l'atelier.

Plus précisément, trois profils émergent et permettent de synthétiser les différents positionnements et besoins des personnes vis-à-vis de la prévention ainsi que les freins ou leviers à la mobilisation.

### **Une partie des personnes âgées est déjà sensibilisée aux facteurs de risque de la perte d'autonomie et exprime un intérêt pour l'offre du PRIP**

Différentes raisons expliquent la sensibilisation de ces personnes aux facteurs de risques de la perte d'autonomie. Cette prise de conscience fait par exemple écho à une fragilité qu'ils ont identifiée pour eux ou pour un proche (maladie, veuvage, perte d'autonomie d'un parent) ou à une

préoccupation qui les inquiète (par exemple l'anxiété liée à une éventuelle perte de la mémoire).

Ces personnes expriment un intérêt pour une offre de prévention dont la logique permettrait de répondre aux besoins ou fragilités qu'ils ont identifiés.

### **Une partie des personnes âgées rejette les principes généraux de la prévention et se montrent résistants au changement**

À l'opposé, une partie minoritaire des personnes rencontrées remet en cause l'utilité de la prévention et a une position relativement fataliste vis-à-vis du vieillissement et de la perte d'autonomie. Ces personnes considèrent adopter les comportements qu'elles « peuvent » et décrivent une évolution « difficile » des comportements.

Elles sont par ailleurs réticentes à ce qu'elles perçoivent comme une intervention infantilisante et ne souhaitent pas se faire dicter leur comportement. Ces personnes représentent une catégorie difficilement mobilisable par une action de prévention ciblée et collective. Une piste pourrait être d'explorer des modalités de prévention pour permettre à ces personnes d'accéder à des ressources généralistes, si elles en identifient le besoin, à une étape de leur parcours de vie.

### Une majorité des personnes âgées décrit adopter des comportements favorables à sa santé mais ne se sent pas concernée par l'offre du PRIP

Le positionnement de la majorité des personnes âgées s'inscrit dans une logique intermédiaire entre ces deux postures. Sans remettre en cause les principes de tels programmes, elles considèrent en effet ne pas être la cible de l'offre de prévention du PRIP : « *c'est bien ... mais pour les autres* ».

Ces personnes n'identifient pas de besoins particuliers auxquels une offre de prévention pourrait, selon elles, répondre : soit qu'elles ne se sentent pas concernées par une offre qui cible selon eux un public plus fragile, soit qu'elles adoptent d'ores et déjà des comportements favorables à leur santé et n'ont donc pas besoin d'ateliers collectifs pour renforcer ces habitudes de vie. De fait, la majorité des participants sont actifs et décrivent adopter au quotidien différents comportements favorables à leur santé sur une ou plusieurs thématiques proposées dans le cadre du PRIP (activités physiques, activités sociales, soin apporté à l'alimentation, attention apportée à son bien-être, etc.).

La dimension préventive de ces comportements et habitudes de vie est plus ou moins consciente selon les personnes. Dans ce cas de figure, l'offre de prévention semble moins utile considérant que la sensibilisation et les habitudes de vie sont d'ores et déjà acquises. En revanche, certains n'identifient pas de besoins particuliers de prévention mais

ou une thématique qu'ils n'auraient pas identifiés ou parce qu'ils n'ont pas les capacités pour aller chercher une offre de prévention ailleurs (accessibilité géographique ou financière).

Pour mobiliser ces personnes, il semble intéressant d'approfondir l'approche ludique et positive portée par l'offre du PRIP en développant des actions sur des formats légers et courts, pour répondre à leurs attentes de loisirs et d'activité « occupationnelle ».

Il s'agirait entre autres, d'éviter un parallèle trop direct entre l'action proposée (ludique, thématique, positive et axée sur le renforcement des compétences) et ses objectifs de prévention et d'éducation à la santé, qui peuvent créer l'indifférence, voire un effet repoussoir si la personne ne se sent pas concernée.

Il est probable que la participation à l'un des ateliers pour les personnes de ce profil permette de lever les a priori initiaux (« *pour les autres* », « *pour ceux qui sont plus âgés* ». En effet, les personnes ayant participé à l'un des ateliers de prévention organisés confortent la pertinence et l'efficacité de l'offre thématique, ludique et axée sur le renforcement des compétences. Certains à cet égard souhaitent s'inscrire à de nouveaux ateliers portant sur d'autres thèmes et confirment ainsi la logique de complémentarité du Programme.



# Conclusions de l'évaluation

**Cette 7ème campagne d'évaluation est particulièrement riche d'enseignements. La finesse et la fiabilité des résultats sont garanties par une méthodologie robuste, spécifique à l'évaluation de politique publique en santé.**

En plus de l'état des lieux complet du fonctionnement du Programme qui est dressé dans ce rapport, l'évaluation permet d'identifier des pistes de réflexion pour les années à venir.

1) Puisqu'il est démontré que le PRIP est efficace en termes de santé publique et de lien social, qu'il est structuré et professionnalisé, **comment les caisses de retraite et leurs partenaires peuvent-elles le conforter, en le positionnant plus fortement comme l'offre socle de référence en prévention destinée aux personnes âgées autonomes sur l'ancienne Aquitaine ?** Une offre autour de laquelle se regrouperaient les acteurs de la prévention primaire en gérontologie, au travers du modèle de partenariat inclusif proposé.

Dans cette configuration, **les ASEPT pourraient accroître leur rôle de coordination sur les territoires, comme elles le font déjà aujourd'hui, mais avec toutes les cartes en main, et en pleine collaboration avec les Conférences des financeurs.** La réponse à l'enjeu de cohérence externe au niveau départemental serait alors plus efficiente et plus complète. Cette évolution permettrait de mieux répartir sur les territoires les actions de prévention en fonction des besoins des populations, tout en irriguant en continu le tissu associatif local et en mutualisant les frais d'ingénierie et des fonctions support.

2) **Comment renforcer la professionnalisation des animateurs ?** L'évaluation met pleinement en lumière le fait que le métier d'animateur en action de prévention, qui mobilise de nombreuses compétences, est au croisement de plusieurs métiers. De cette professionnalisation des animateurs découle la qualité de l'action, et in fine l'appropriation des messages de prévention par les seniors. En conséquence, un nouveau référentiel de compétences, partagé au niveau régional voire national, pourrait-il contribuer à renforcer la légitimité des interventions en promotion de la santé, dans un système de santé français historiquement centré sur le curatif ?

3) **La méthodologie adoptée pour réaliser cette évaluation a mobilisé fortement les équipes et acteurs opérationnels du Programme sur une réflexion collective autour de leurs pratiques et de leurs organisations. Elle a associé les partenaires institutionnels du Programme, les ASEPT, les animateurs et les seniors. Selon des modalités diverses, tous ont été sollicités et impliqués, sous la coordination des statisticiens. Comment associer davantage les acteurs institutionnels autour de la gouvernance du Programme et de sa stratégie de développement ?**

Ces questions et quelques autres apparaissent à la lecture du présent rapport. L'évaluation a ainsi réellement ouvert une discussion collective autour des points d'amélioration du Programme et de son avenir.

Le Directeur de CAP Seniors Aquitaine  
Gilles RIAUD



## Le Programme de prévention face à la crise sanitaire

Le PRIP a fortement évolué durant la rédaction de de l'évaluation du fait de la crise sanitaire et des périodes de confinement de 2020. Ce contexte exceptionnel a en effet amené à penser de nouvelles formes d'actions de prévention, à distance, sous un format numérique : des ateliers de prévention en ligne ont été créés et sont aujourd'hui déployés.

Mais pour accompagner ces innovations, il faut aussi se pencher sur la fracture numérique, repenser les modes de mobilisation des seniors les plus vulnérables, les moins connectés, les plus isolés. Une réflexion a donc été engagée pour élargir le public de nos actions à ceux qui se sentent les moins « concernés » ou les moins « capables ».

Enfin, la maladie de la COVID-19 a mis au premier plan les principes de la prévention en santé autour des fameux « gestes barrières », et particulièrement pour les personnes âgées, public le plus touché par le virus. Elle a aussi rappelé qu'un bon état de santé général diminue le risque de mortalité. La médiatisation massive de ces éléments pourrait renforcer l'adhésion de certaines populations à la démarche de promotion de la santé. Un projet de communication externe « grand public » visant à promouvoir le PRIP va être lancé en 2021.

Finalement, les conclusions de l'évaluation du Programme sont publiées dans des circonstances particulières qui leur apportent un nouvel éclairage.

S'appuyer sur les forces et les axes de progrès identifiés dans l'évaluation aidera à améliorer la qualité et la capacité d'adaptation du Programme, dans un environnement sanitaire, social et législatif en pleine mutation.





Tél : 05 57 29 29 25  
13, rue Ferrère, 33 000 Bordeaux  
[www.capseniorsaquitaine.fr](http://www.capseniorsaquitaine.fr)

Ils sont partenaires du Programme

